

La SGA, en relation avec la S.F.D.G. et dans le cadre de la formation continue de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, dispense une formation qualifiante, validée par le diplôme de la Société Française de Graphologie.

La formation :

A partir de Janvier 2009, la S.G.A. propose une nouvelle formation en 2 cycles composés de modules indépendants et détachables.

Chaque cycle comprend 10 modules auxquels il faut ajouter 6 modules de 6h. d'exercices pratiques.

Premier cycle : janvier à décembre 2009, 10 modules à raison de 1 par mois. Chaque module comporte une partie théorique, des exercices et une partie méthodologique. Une attestation de suivi de cours est fournie à la fin du cycle.

Deuxième cycle : janvier à juin 2010, 10 modules à raison de 2 par mois (sauf février et juin, 1 module). Chaque module comporte une partie théorique, des exercices et une partie méthodologique. Possibilité de se présenter à l'examen de la S.F.D.G. en juin.

Parallèlement : janvier à avril 2010, 6 modules d'exercices pratiques et études de cas.

Les modules du 1er ou 2ème cycle peuvent être suivis indépendamment pour des anciennes troisièmes années n'ayant pas passé l'examen, ou toute autre personne souhaitant se perfectionner.

La formation complète se déroule sur 16 mois pour 156h (2 cycles de 60h + 36h d'exercices pratiques). Pas de modules pendant les vacances scolaires.

Public concerné :

Toute personne travaillant dans le secteur des relations humaines et de la gestion du personnel, plus généralement tous ceux qui s'intéressent à la connaissance de la personnalité et aux relations interpersonnelles.

Modalités d'inscription :

Niveau de base exigé : baccalauréat ou D.A.E.U.
Age minimum : 20 ans

Coût de la formation :

- 950 € inscription individuelle : par cycle pour le premier et deuxième cycle,
- 1400 € salarié pris en charge dans le cadre d'un congé de formation, par cycle pour le premier et deuxième cycle

FORMATION GRAPHOLOGIE

Renseignements pédagogiques :

Société de Graphologie d'Aquitaine (S.G.A.)
35, rue Condorcet
33000 Bordeaux
Tél. 05 56 51 05 83
www.aquitaine-graphologie.fr
sgaquitaine@free.fr

correspondant
de la Société Française
de Graphologie (S.F.D.G.)
et membre de l'Association
Déontologique Européenne de Graphologues
(A.D.E.G.)

Renseignements administratifs (fiche d'inscription) :

Université Victor Segalen Bordeaux 2
Service Commun
Formation Continue Universitaire
146, rue Léo Saignat
33076 Bordeaux Cedex
Tél. 05 57 57 14 02/92 28
scfcu@u-bordeaux2.fr



Premier cycle

Le premier cycle comporte 10 modules.
Un module par mois de janvier à décembre, hors vacances scolaires. Chaque module de 6 h se déroule sur une journée. Il se compose d'une partie théorique, d'une partie méthodologique et d'exercices pratiques

Janvier	Fondements de la graphologie. Méthode
Février	TRAIT
Mars	Dimension
Avril	FORME
Mai	Continuité
Juin	Conduite du tracé
Septembre	Direction
Octobre	Ordonnance : Espace intérieur Signature Signes libres
Novembre	Les grandes étapes de la construction de la personnalité
Décembre	Synthèse

Deuxième cycle

10 modules de 6 heures de janvier à juin.
Parallèlement (dans la même année) 6 modules de janvier à mai d'exercices pratiques.

Janvier	De l'écriture de l'enfant à celle de l'adulte Dynamique de la personnalité : théorie freudienne
Février	Synthèse
Mars	Différentes formes d'intelligence : leur expression dans l'écriture Attitude et comportement
Avril	Motivations et compensations Bilan personnel et privé
Mai	Le graphologue et l'entreprise (1) Le graphologue et l'entreprise (2)
Juin	Synthèse

Cycle de mise en pratique

Les six modules de mise en pratique, permettent à chaque participant de vérifier ses acquis méthodologiques et graphologiques

Information à propos du Congé Individuel de Formation (C.I.F.) des salariés

Définition et objectifs du C.I.F. :

Le congé de formation a pour objectif de permettre à tout travailleur, au cours de sa vie professionnelle, de suivre, à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le plan de formation de l'entreprise dans laquelle il exerce son activité. Ces actions de formation doivent permettre aux travailleurs d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité ou de profession ou de s'ouvrir plus largement à la culture et à la vie sociale. Elles s'accomplissent en tout ou partie pendant le temps de travail.

Le financement du congé individuel de formation

La gestion du congé individuel de formation est assurée par les organismes collecteurs (organisme auquel l'employeur verse la contribution destinée au C.I.). Le salarié adresse à l'organisme collecteur compétent sa demande de financement. Ledit organisme supporte, en outre, tout ou partie des charges correspondant au stage suivi par le bénéficiaire du congé.